

La sociologie du temps libre

Interaction

L'homme et son environnement social

2

MARIE-CHARLOTTE BUSCH

La sociologie du temps libre

Problèmes et perspectives

Contribution à une définition du champ d'étude

MOUTON - PARIS - LA HAYE

*Cet ouvrage a été publié avec le concours du Centre National
de la Recherche Scientifique*

ISBN : 2-7193-0601-0

Library of Congress Catalog Card Number: 72-93174

© 1975, Mouton & Co

Imprimé en France

Réfléchissant aux circonstances particulières qui m'ont permis de commencer et de poursuivre ma recherche, je tiens tout d'abord à exprimer ma gratitude à Monsieur Raymond Aron à qui je dois ma formation tardive en sociologie et qui a bien voulu diriger ce travail. J'aimerais le remercier tout particulièrement de m'avoir encouragée à ne pas abandonner une recherche dont je désespérais parfois de comprendre les résultats énigmatiques, de ses séminaires qui ont contribué à éclaircir des problèmes spécifiques posés par mon travail, et de sa compréhension qui a facilité mon retour à une vie intellectuelle.

Je remercie également la Deutsche Forschungsgemeinschaft qui m'a permis de me consacrer, en France, à l'étude de la sociologie, en m'acceptant pendant deux ans comme attachée de recherche ; ainsi que la fondation Marc Bloch et le Centre National de la Recherche Scientifique qui ont bien voulu contribuer à assurer la poursuite de mes recherches.

Mes remerciements vont enfin à chacun des membres de la Bibliothèque du Centre d'Études Sociologiques et à la rédaction de la *Revue Française de Sociologie* pour toute aide et amitié qu'ils ont bien voulu m'accorder, de même qu'à tous ceux qui ont collaboré à l'établissement du texte français, notamment J.-Cl. Darbois, A. Barolle et M^{lle} M. Loustallo.

Sommaire

I. RÉFLEXIONS SUR UNE BRANCHE SPÉCIALISÉE DE LA SOCIOLOGIE

La sociologie du temps libre existe-t-elle ?
(Synthèse d'analyses de recherches sur le temps libre)

Une sociologie du temps libre est-elle possible ?
(Essai de définition du champ d'étude spécifique d'une sociologie du temps libre à l'aide d'une démarche déductive)

II. ANALYSE DE TROIS ASPECTS DE LA PROBLÉMATIQUE DU TEMPS LIBRE (Contribution à une bibliographie)

Rapports entre travail et temps libre

Le système économique et le temps libre

Les études sur les budgets-temps

Préface

Cette étude sur les loisirs a pour origine une expérience qui remonte à une période de notre vie où, durant une quinzaine d'années, nous avons vécu parmi des hommes dans l'existence desquels ne semblait pénétrer aucune lumière émanant de l'esprit et de la fraternité humaine, ni y avoir jamais pénétré. Nous étions alors sans espoir et peut-être surtout sans désir de sortir de cette situation : venue d'autres horizons, nous voulions comprendre ce que signifiait l'appartenance à la masse des défavorisés, partager ce destin, aller jusqu'au bout de cette expérience. Il nous semblait être tombée parmi des hommes prisonniers d'une caverne comme ceux du mythe platonicien, transposée à l'époque moderne dans la grisaille de la vie quotidienne.

Travaillant dans un milieu de petits employés, nous vivions alors en Italie. Les conditions de travail et de l'existence en général étaient difficiles, sous la menace constante du chômage : huit heures de travail et davantage, quatre trajets aller-retour par jour avec des moyens de transport surchargés, six jours de travail par semaine, pas de congés payés. En général, le travail n'offrait nul intérêt, ni sur le plan professionnel, ni sur le plan social. Mal rétribué, il ne comportait aucune sécurité économique, aucune garantie contre le chômage, peu de possibilité de mobilité professionnelle. A la maison, il fallait encore pour beaucoup d'entre nous assurer les travaux de ménage, faire subsister une famille nombreuse. Plus la position sociale était basse, et plus augmentaient, dans une progression géométrique, les difficultés de l'existence, ce que le poète allemand F. Hebbels, fils d'ouvriers, avait résumé à la fin du siècle dernier par les mots : « Die Armut hatte bei uns die Stelle der Seele eingenommen ». *

* « Chez nous, la pauvreté avait pris la place de l'âme ».

Au cours de cette période deux livres, l'un de Georges Friedmann, l'autre de Simone Weil, nous sont tombés entre les mains, presque par hasard. C'est la lecture de ces livres et notre expérience du sort de la masse des déshérités, vécue en tant que participante, observatrice et témoin, qui ont donné lieu à cette étude sur le temps libre.

Les résultats de notre recherche nous ont apporté une double déception :

- en ce qui concerne la problématique substantielle, car vécus en général d'une façon résiduelle, les loisirs s'avèrent être en réalité partie de la vie quotidienne et conditionnés comme elle. Les possibilités libératrices du temps libre étant ainsi limitées, nous ne pensons donc pas que ce soient les loisirs qui pourraient changer fondamentalement la condition humaine dans nos sociétés dites de « consommation et de loisirs » ;
- quant au point de vue formel, parce que fondée sur un concept négatif, la sociologie du temps libre est, en fait, une sociologie résiduelle et descriptive qui ne saurait atteindre un niveau explicatif.

L'analyse scientifique nous a éloignée d'un témoignage de l'expérience vécue. Ce n'est que dans ces quelques lignes de la préface que nous avons voulu évoquer le souvenir des hommes parmi lesquels nous avons vécu, et attirer pour un moment la réflexion sur la validité peut-être éternelle du mythe de Platon, débordant le cadre plus limité d'une recherche scientifique sur la sociologie du temps libre.

L'élaboration de notre travail a comporté plusieurs étapes, le sujet de notre étude s'étant modifié au fur et à mesure que les résultats de notre recherche ont posé des problèmes nouveaux. Nous devons avouer que nous avons passé un bon nombre d'années d'abord à la recherche de ce qui était introuvable : c'est-à-dire les *cadres théoriques* propres à la sociologie du temps libre ; ensuite à démontrer ce qui était indémontrable : l'*absence* de tels cadres. Le souci de ne rien affirmer que nous ne pouvions prouver, nous a conduit à rédiger trois chapitres (partie II de l'ouvrage) qui mettent à l'épreuve la patience de nos lecteurs comme leur rédaction a mis à l'épreuve la nôtre. Nous considérons cette partie de notre recherche comme un travail préliminaire qui nous a permis de poser le problème fondamental de la sociologie du temps libre : celui de son *statut scientifique*.

Lorsque nous avons commencé notre recherche, nous n'avions

aucune raison de nous poser cette question. Élevée au rang d'une branche spécialisée de la sociologie, la sociologie du temps libre était une discipline représentée dans de nombreuses universités ; elle avait donné lieu à la constitution d'un groupe international du loisir et à l'établissement d'une commission permanente dans le cadre de l'Association Internationale de Sociologie. Une quantité innombrable de publications témoignaient de l'intérêt croissant des chercheurs pour ce domaine d'actualité. Face à ces signes évidents de son existence et de son épanouissement, comment soupçonner qu'elle pouvait être confrontée avec des difficultés particulières qui auraient mis en cause sa possibilité de contribuer pleinement au progrès de la sociologie ?

Nous nous étions d'abord fixé comme objectif de contribuer à une codification des résultats des études sur le temps libre en précisant les cadres théoriques propres à la sociologie du temps libre, tout en excluant autant que possible de notre recherche des réflexions spéculatives ou normatives sur le loisir relevant de la philosophie sociale *. Notre démarche était purement inductive : nous avons dépouillé une dizaine de revues nord-américaines et européennes (1950-1968) et lu la littérature la plus importante publiée sur ce sujet.

Au cours de ces analyses, nous n'avons pas eu beaucoup d'occasions d'enrichir nos connaissances de la théorie sociologique. Des sociologues de noms réputés, tels Lundberg, Sorokin, Riesman, avaient consacré une certaine période de leur vie à des études sur les loisirs pour s'en détourner ensuite, après avoir écrit des livres qui ne sont pas toujours parmi leurs meilleurs. D'autres sociologues, tels Rowntree et Lavers, dans leur livre *English Life and Leisure*, publié en 1955, avaient pris les loisirs comme point de départ d'analyses sociologiques admirables, mais qui, aboutissant à l'étude du fonctionnement de la société dans ses rapports avec la vie quotidienne, débordaient le cadre d'une sociologie du temps libre. Comme nous l'avons déjà constaté, ce qui caractérisait la grande masse des publications était l'absence, sinon de toute pensée sociologique, du moins d'une pensée théorique propre à la sociologie du temps libre. Notre propre travail présentait les mêmes symptômes que toutes les recherches effectuées dans le cadre de la sociologie du temps libre : nous étions incapable de développer

* Nous renvoyons, à ce sujet, à l'excellent livre de Marie-Françoise Lanfant, *Les théories du loisir, sociologie du loisir et idéologie*, qui a paru aux P. U. F.

un cadre conceptuel pour codifier les résultats de nos analyses.

Les résultats de nos recherches nous laissaient perplexe : nous nous sommes trouvée devant une masse d'études dispersées, apparemment sans aucune signification théorique. Mais nous n'osions pas encore affirmer l'impossibilité d'une codification des résultats des recherches sur le temps libre ni l'absence de cadres théoriques élaborés dans cette branche spécialisée de la sociologie.

Nous nous sommes alors orientée vers une étude plus approfondie de quelques problèmes fondamentaux rencontrés au cours de nos recherches sur le temps libre, et que nous nous étions proposé de discuter dans des chapitres juxtaposés, réunis sous le titre : « Contraintes et libertés dans le temps libre ». Nous avons envisagé d'étudier notamment les rapports entre les contraintes majeures et le temps libre, ce qui nous avait amenée à envisager quatre chapitres (nous donnons la numérotation actuelle entre parenthèses) :

- I (II) — Le système économique et le temps libre.
- II (III) — Les recherches sur les budgets-temps (concernant notamment les responsabilités extra-professionnelles).
- III (I) — Les rapports entre travail et temps libre.
- IV — La stratification sociale et les comportements de loisirs.

Les chapitres I et III (II et I) se prêtaient à l'établissement d'un cadre théorique pour la discussion critique. Ainsi, dans le chapitre I (II), nous avons adopté des catégories weberiennes en référence à la problématique du temps libre, c'est-à-dire les phénomènes sociaux :

- intéressants par leur caractère économique,
- ayant des implications pour l'économie,
- conditionnés essentiellement par l'économie.

La troisième de ces catégories weberiennes nous a fourni ensuite le contexte général de la discussion du chapitre III (I). Nous y parlons notamment des trois rôles ou fonctions du temps libre (*compensation-récompense-remplacement* du travail) considérés comme majeurs par les sociologues dans différentes phases du développement économique des sociétés industrielles.

Dans le chapitre II (III), consacré aux recherches sur les budgets-temps, nous nous sommes préoccupée, en revanche, de questions d'ordre méthodologique. En effet, la méthode des budgets-temps nous est apparue comme un instrument d'analyse fondamental pour l'étude micro-sociologique de la problématique du temps libre.

Après la rédaction de ces trois chapitres, nous avons renoncé à aborder celle du quatrième qui aurait traité des rapports entre la stratification sociale et les comportements de loisirs.

D'une part, nous avons eu l'occasion de parler de ces rapports brièvement dans les chapitres précédents. D'autre part, les résultats de nos recherches nous avaient placée devant les problèmes qui, en fait, constituaient le sujet d'une nouvelle étude. Si celle des contraintes et des libertés dans le temps libre était intéressante, ce thème ne nous semblait plus constituer le problème fondamental qui se posait à la sociologie du temps libre. Les résultats de nos recherches avaient suggéré que le temps libre ou les loisirs étaient vécus, dans les sociétés industrielles contemporaines, dites d'abondance, comme une catégorie résiduelle de l'existence. Et ce fait s'exprimait dans la définition résiduelle de la notion du temps libre. Étant donné l'impossibilité d'élaborer à partir d'une notion négative un système conceptuel permettant le développement d'un système de propositions explicatives, il était désormais évident qu'il devenait vain de chercher des cadres théoriques propres à la sociologie du temps libre. Mais nous ne pouvions démontrer ce résultat par une démarche inductive. Pour ce faire, il nous aurait fallu écrire une trentaine de chapitres, incluant dans notre analyse l'ensemble des orientations dégagées des études rencontrées au cours de notre recherche. Ainsi, nous aurions dû considérer les rapports entre le temps libre ou les loisirs et la famille, le système éducatif, les diverses religions, la mobilité sociale et géographique, la politique, la pédagogie, les conditions écologiques, démographiques, sociales, culturelles. Bien que réalisable à l'aide de catégories analogues aux catégories weberiennes mentionnées plus haut, une telle étude ne pouvait être celle d'un chercheur isolé.

Si une démarche inductive, sans être exhaustive, ne pouvait démontrer que nous nous trouvions face à une sociologie résiduelle ou à une problématique faussement conceptualisée, elle pouvait néanmoins le suggérer. En effet, les divers sujets étudiés par la sociologie du temps libre ne s'expliquaient que par des cadres théoriques élaborés dans d'autres disciplines. Et souvent les résultats de ces études constituent davantage une contribution à un savoir cumulatif de ces disciplines qu'à celui de la sociologie du temps libre. La question se posait alors : la sociologie du temps libre existe-t-elle ? Est-elle possible ? Quel est son champ d'étude spécifique ?

Pour trouver une réponse à ces questions, il fallait s'interroger

sur les objets d'étude privilégiés de la sociologie, sur leurs rapports avec le champ de recherche spécifique d'une sociologie du temps libre, examiner diverses conceptions de la sociologie. Puisqu'il n'y avait pas de raison de supposer que les sociologues du loisir fussent moins intelligents que d'autres sociologues, ni que le choix d'une spécialisation dans les loisirs eût nécessairement préjugé du sérieux du travail, la question se posait de savoir si les efforts des sociologues du loisir étaient d'avance condamnés à l'échec par une raison encore inconnue mais peut-être liée à leur objet d'étude.

En adoptant jusqu'alors une démarche inductive, nous avons mis la charrue devant les bœufs, comme dit le proverbe. L'étude des nouveaux thèmes qui étaient surgis, fondamentale pour la compréhension des problèmes spécifiques posés par la sociologie du temps libre, relevait d'une démarche déductive que nous n'avons pu qu'ébaucher. Nous nous sommes proposé d'y inclure :

- un aperçu des différentes orientations des études sur le temps libre rencontrées dans nos analyses :
- un essai de définition du champ d'étude spécifique de la sociologie libre, compte tenu :
 - d'une analyse conceptuelle,
 - d'une spécification de la problématique substantielle impliquée,
 - de trois conceptions de la sociologie dans leurs rapports avec la sociologie du temps libre (rapports entre société et phénomène social ; objets privilégiés de l'analyse sociologique : institutions et systèmes ; l'acteur social).
- des réflexions sur les critères actuellement en vigueur de découpage de la sociologie en branches spécialisées.

La démarche déductive a confirmé ce que la démarche inductive avait suggéré : la sociologie du temps libre ne disposait pas d'un système conceptuel permettant l'élaboration d'un système de propositions explicatives. Il nous aurait été impossible de contribuer à une codification des résultats des études effectuées sur le temps libre ou les loisirs en précisant les cadres théoriques propres à la sociologie du temps libre, du fait que ceux-ci n'existaient pas et ne pouvaient exister. Nous nous trouvions face à des résultats négatifs. En sciences exactes, nous aurions pu présenter en quelques pages les résultats négatifs obtenus, en exposant ce que nous supposions en être la cause. En sciences humaines, il ne nous restait qu'une démarche indirecte : exposer dans de longs chapitres ce que nous avons trouvé ou ce que nous n'avons pas trouvé. Tout au plus

pouvions-nous présenter nos résultats négatifs comme vraisemblables.

Bien qu'elle contienne déjà les conclusions générales de notre recherche, nous avons donné la prééminence à l'exposé de la démarche déductive dans la présentation des résultats, car celle-ci nous apparaît comme la seule contribution théorique que nous puissions apporter à la sociologie du temps libre. Nous ne considérons les trois chapitres présentés dans la deuxième partie que comme une contribution à une bibliographie critique, bien que le dernier contienne encore quelques suggestions d'ordre méthodologique pour des recherches futures dans le domaine du temps libre au niveau micro-sociologique.

Mentionnons encore les critères que nous avons adoptés pour la répartition des thèmes qui réapparaissent dans des contextes différents, en vue d'éviter autant que possible des répétitions. Nous avons groupé les études concernant :

— l'analyse sociologique des rapports entre économie et temps libre, dans le chapitre « Rapports entre Travail et Temps libre » (dont le cadre général est, rappelons-le, diverses phases du développement technico-économique) ;

— les aspects économiques des rapports entre économie et temps libre dans le chapitre « Le Système économique et le Temps libre » ;

— la rareté du temps, l'économie du temps, rapports entre économie du temps et économie, notamment dans le chapitre concernant les recherches sur les budgets-temps.

Quant au chapitre « Le Système économique et le Temps libre », nous le présentons sous toutes réserves. Nous y avons substitué, à la perspective sociologique adoptée dans une première version du texte (nous avons rédigé ce chapitre en premier), une perspective économisante. Peut-être aurait-il été préférable de nous en tenir à la perspective sociologique, sous peine de nous répéter — ce qui aurait été inévitable du fait que les trois chapitres ne constituent pas un ensemble, faute d'un cadre théorique commun et que certaines études se rapportent à plusieurs d'entre eux. Si nous avons préféré inclure la version actuelle du chapitre dans notre recherche, c'est parce qu'il nous semble illustrer d'une façon particulièrement éloquente le fait que la sociologie du temps libre emprunte ses propositions explicatives à d'autres disciplines, dans le cas précis notamment de l'économie.

PREMIÈRE PARTIE

Réflexions sur une branche spécialisée de la sociologie

La sociologie du temps libre existe-t-elle ?

Une sociologie du temps libre est-elle possible ?

Rappelons-nous que la science ne part pas de l'ignorance, mais de l'erreur, non de faits bruts mais de faits faussement conceptualisés.

(G. Bachelard)

LA SOCIOLOGIE DU TEMPS LIBRE EXISTE-T-ELLE ?

APERÇUS DES DIFFÉRENTES ORIENTATIONS DES ÉTUDES SUR LE TEMPS LIBRE

Le temps libre en tant que partie de la vie privée des hommes touche à presque tous les domaines de l'existence qui font l'objet de sociologies spécialisées ou qui constituent le champ d'étude d'autres sciences sociales. Les recherches sur les problèmes du temps libre semblent refléter cette situation bien que les sociologues aient postulé son autonomie en tant que domaine de l'existence et objet de recherche d'une sociologie particulière. En fait, la sociologie du temps libre apparaît *dépendante*, en ce qui concerne les hypothèses et les cadres théoriques employés, de la sociologie générale, de sociologies spécialisées et d'autres sciences sociales.

La sociologie du temps libre

s'appuie sur la *sociologie générale*, notamment en empruntant certaines thèses de la théorie fonctionnaliste,
et sur *des sociologies spécialisées*, telles la sociologie du travail
de la famille
de la religion
de la stratification sociale rurale et urbaine
pour élucider les rapports entre le temps libre et l'objet de recherche spécifique de ces diverses branches de la sociologie, contribuant ainsi à l'éclaircissement de problèmes qui se situent à cheval sur deux ou plusieurs disciplines.

emprunte pour étudier certains aspects du temps libre, des approches et perspectives *d'autres sciences sociales* ;
ou plutôt, ce sont ces dernières qui s'intéressent à l'étude de certains aspects du temps libre, telles
l'économie,
l'écologie humaine,
la psychologie,
la démographie,
pour ne pas parler de l'histoire et de l'ethnologie.

contribue, par l'analyse des loisirs et du style de vie, tout en restant à un niveau descriptif, à la *sociologie de certains groupes ou catégories sociales spécifiques*, telles
 la sociologie ouvrière,
 des employés,
 des professions libérales,
 de la jeunesse,
 de la vieillesse.

éclate — elle se dissout. L'importance de certaines activités particulières du temps libre comporte la *création de véritables sociologies autonomes*, telles
 la sociologie du sport,
 des vacances,
 du tourisme,
 de la lecture,
 des communications de masse,
 des associations volontaires et de la participation sociale,
 du développement culturel.
 Le loisir n'est alors plus qu'un des multiples aspects de la problématique traitée dans plusieurs perspectives.

Enfin, la sociologie du temps libre

se transforme en philosophie sociale ou en philosophie de l'action, ou encore en philosophie du loisir, comportant alors la construction de types idéaux de loisirs ou des présomptions normatives chères aux idéologues.

COMMENTAIRE

(Synthèse des résultats et problèmes posés)

Ce bref aperçu souligne la multiplicité des orientations possibles dans l'étude des innombrables rapports qui lient le temps libre et la société.

Un certain nombre de questions fondamentales s'impose, étant donné la dispersion des perspectives d'analyse et des méthodes et techniques de recherches utilisées, la variété des cadres théoriques

employés relevant des branches les plus diverses de la sociologie et des sciences sociales en général, la multitude d'enquêtes purement descriptives effectuées sur les thèmes les plus divers, l'échec d'une codification des résultats tentée par plusieurs auteurs. Si, après une trentaine d'années de recherche, la sociologie du temps libre est encore à la recherche d'elle-même, nous pouvons nous demander : une sociologie du temps libre est-elle possible ? Quel serait son champ d'étude spécifique ? Quels sont les critères qui justifient la constitution d'une branche spécialisée de la sociologie et dans quelle mesure la sociologie du temps libre pourrait-elle satisfaire aux conditions requises ?

UNE SOCIOLOGIE DU TEMPS LIBRE EST-ELLE POSSIBLE ?

ESSAI D'UNE DÉFINITION DU CHAMP D'ÉTUDE SPÉCIFIQUE DE LA SOCIOLOGIE DU TEMPS LIBRE

Introduction

Puisque dans l'état actuel des connaissances, il paraît difficile de définir le champ d'étude spécifique de la sociologie du temps libre par une démarche inductive, nous avons adopté une démarche déductive.

Comme il a déjà été exposé dans la préface, on ne saurait définir le champ d'étude spécifique de la sociologie du temps libre sans préciser les concepts et la problématique substantielle impliquée et sans s'interroger sur les thèmes qui constituent l'objet d'étude privilégié de la sociologie en général. Nous nous proposons donc :

- de contribuer à une clarification des concepts,
- de donner un aperçu de la problématique substantielle de la sociologie du temps libre,
- de situer la sociologie du temps libre par rapport à trois conceptions de la sociologie,
- de nous interroger sur les critères qui permettent de constituer un savoir cumulatif dans le cadre d'une branche spécialisée de la sociologie.

Au cours de notre discussion, nous procéderons à une comparaison de la sociologie du temps libre, d'une part avec la sociologie

urbaine, confrontant les difficultés qui s'opposent à la définition d'un champ d'étude dont l'objet d'analyse est la vie sociale soit dans l'espace, soit dans le temps ; d'autre part avec la sociologie religieuse qui, comme la sociologie du temps libre, concerne une expérience subjective et ses formes d'expression.

Au fur et à mesure que nous discuterons les possibilités de concevoir la problématique du temps libre en termes de système, d'institution, d'acteur social ou, parfois, lors de l'analyse de la problématique substantielle, nous essayerons d'indiquer les méthodes et perspective d'analyse qui, à notre avis, se prêteraient à l'étude des sujets considérés.

CLARIFICATION DES CONCEPTS

1. CONCEPTS ET CONTRE-CONCEPTS

En suivant S. de Grazia, nous distinguons trois notions :

- le loisir — un état d'âme, un rapport individuel, philosophique avec le temps et la liberté, une expérience subjective définie d'une façon individuelle et changeant avec l'humeur,
- les loisirs — des activités choisies librement qui remplissent le temps libre,
- le temps libre — le temps dont on peut disposer personnellement.

La notion du temps libre, temps occupé par des activités de loisirs qui peuvent constituer ou non une expérience subjective du loisir, nous paraît être l'objet de la sociologie dite du loisir, dans la mesure où le concept plus général du temps libre embrasse les deux autres notions, les loisirs et le loisir.

Bien qu'à des fins heuristiques les sociologues aient essayé de définir le temps libre et les activités de loisirs par des critères objectifs, les trois notions que nous venons de distinguer sont essentiellement d'ordre subjectif. Ce qui pour les uns est du travail, est pour les autres du loisir : pour les uns les responsabilités familiales font partie des plaisirs de la vie, pour les autres elles sont ressenties comme des obligations.

A ces trois notions s'opposent des contre-concepts qui définissent les limites du temps libre ou de la liberté du choix des activités, tels

- le travail et les activités associées au travail,

- les besoins physiologiques,
- les obligations et responsabilités extra-professionnelles (sociales, familiales, civiques — incluant les travaux ménagers),
- le désir de consommation,
- l'intériorisation des attentes de rôle par l'acteur social.

2. TEMPS LIBRE, DOMAINE RÉSIDUEL DE L'EXISTENCE ET DÉFINITION RÉSIDUELLE DE LA NOTION DU TEMPS LIBRE

Le temps libre n'est pas un phénomène global comme la société, ni un phénomène social partiel bien défini comme la famille. C'est une catégorie résiduelle de l'existence, vécue en fonction des responsabilités et obligations professionnelles et extra-professionnelles, et des besoins fondamentaux de la vie. Le temps libre ne prend toute sa signification que par ses interrelations avec d'autres domaines de l'existence.

La définition résiduelle de la notion du temps libre reflète cette réalité existentielle. Le temps libre est un concept négatif : c'est le temps, libéré des contraintes définies par les contre-concepts. En fait, nous verrons plus loin que les sociologues, en distinguant d'après leurs fonctions économiques cinq catégories du temps, ont défini le temps libre comme un temps qui n'est consacré ni au travail, ni aux activités associées au travail, ni aux besoins physiologiques, ni aux travaux de ménages.

Un phénomène substantiel, le caractère résiduel du temps libre en tant que domaine de l'existence, a donc des implications au niveau des concepts et, par là, de la conception théorique de la problématique.

3. DÉFINITION COURANTE ET DÉFINITION INSTRUMENTALE DES LOISIRS

D'après la définition courante, les loisirs sont des activités gratuites. L'emploi rationnel des moyens pour atteindre des fins déterminées, caractéristiques de l'action économique est censé en être absent.

En fait, nous trouvons souvent une contradiction entre la définition courante et la définition instrumentale des loisirs ou du temps libre au niveau des individus aussi bien qu'à celui de l'action ou de la recherche.

Au niveau des individus, les loisirs sont souvent utilisés pour réaliser certaines aspirations : promotion professionnelle, prestige, mobilité sociale, sécurité économique. D'activités gratuites, les

loisirs se transforment alors en semi-loisirs ou en travail, souvent à l'insu des personnes intéressées. Rappelons à ce propos que les économistes considèrent la notion du *pouvoir d'achat* comme symbole par excellence du concept de *utility*, dans la mesure où le pouvoir d'achat est le moyen le plus général pour se procurer tout ce dont on a envie. Nous sommes tentés de comparer la notion du *temps libre* avec celle du pouvoir d'achat en tant que moyen le plus général pour obtenir les satisfactions les plus variées. Il va de soi qu'ainsi conçus, le temps libre et les loisirs se transforment de fin ultime en moyen ou conditionnement pour satisfaire des désirs multiples.

La même conception instrumentale des loisirs est implicite dans l'intérêt que les divers sous-systèmes sociaux portent au temps libre en tant que champ d'action. Au cours de notre analyse, nous constaterons que le temps libre conçu comme champ d'action sera presque exclusivement considéré par les divers sous-systèmes sociaux comme un moyen pour résoudre d'autres problèmes d'ordre social, économique, politique, moral, culturel.

Même dans le domaine de la recherche, la conception instrumentale des loisirs prédomine. Les questions posées par les sociologues aux loisirs sont ou bien purement empiriques (nous ne rappelons que le thème de recherche souvent cité : « Qui fait quoi avec qui combien de fois et quand ? ») ; ou bien elles sont dérivées, c'est-à-dire d'ordre philosophique et économique. Comme nous le verrons dans les chapitres suivants, les sociologues se préoccupent de l'aliénation de l'homme par le travail, du sens de la vie, de la création d'un nouvel homme épanoui par le développement de ses capacités et de sa personnalité morale et civique dans et par le temps libre. Ils s'interrogent sur la contribution possible du temps libre à la solution des problèmes posés dans les sociétés industrielles par l'élimination croissante des formes de vie désignées comme *Gemeinschaft*. Ou encore nous rencontrons la perspective de la *Bildungsökonomie*, récréation et développement culturel étant conçu en fonction des besoins de l'économie. Loisirs et temps libre se transforment de nouveau en moyen ou en conditionnement pour atteindre d'autres fins. Le champ d'étude spécifique de la sociologie du temps libre semble s'évanouir faute de questions posées par les sociologues au temps libre ou aux loisirs en tant que tels.

La contradiction entre les deux conceptions des loisirs fait apparaître le statut ambigu de ceux-ci en tant qu'éléments de l'action. Placés dans le cadre de la théorie volontariste de l'action

de T. Parsons, les loisirs sont-ils une fin, un moyen, ou font-ils partie du conditionnement ? Appartiennent-ils aux actions logiques ou aux actions non logiques distinguées par Pareto ? Sont-ils définis d'une façon rationnelle en tant que moyen ou d'une façon a-rationnelle ou selon une logique relevant de la *Wertrationalität* (orientés vers les valeurs) en tant que fin ? Le caractère subjectif des notions, loisirs et temps libre, définies ou vécues différemment selon les acteurs, les moments, les intérêts, les circonstances, apparaît clairement.

Nous sommes tentés de considérer la définition courante des loisirs comme une construction idéaltypique. Les individus vivraient peut-être effectivement leurs loisirs en tant qu'activités gratuites, s'ils disposaient de suffisamment de temps libre, si leurs besoins de consommation étaient satisfaits, si leur sécurité économique était assurée. A supposer qu'une telle évolution de la situation serait possible, l'action et la recherche renonceraient-elles à leur conception instrumentale du temps libre et des loisirs, fondée sur une philosophie de l'homme, ou sur une philosophie sociale ou économique ?

4. QUELQUES DIMENSIONS DE LA NOTION VULGAIRE DU TEMPS LIBRE

Essayons maintenant de préciser quelques-uns des phénomènes sociaux couverts par la notion vulgaire du temps libre. Nous trouvons parmi ceux-ci :

- l'espérance de la liberté (ou le mythe du temps libre),
- l'orientation du travail et du loisir,
- l'expérience subjective du loisir,
- les fonctions psycho-sociologiques des loisirs,
- les comportements de loisir, y compris la répartition du temps quotidien sur les diverses activités de la journée et la répartition des ressources économiques,
- le temps dont on peut disposer librement vécu dans le contexte de la vie privée,
- l'organisation du temps libre et de l'infrastructure des loisirs,
- les diverses formes de l'institutionnalisation du temps libre (champ d'action économique, politique, socio-culturel, juridique, etc.),
- les fonctions macro-sociologiques du temps libre,
- les comportements de loisirs en tant que variable macro-sociologique,
- durée et répartition du temps libre, leur évolution et la modi-

fication des comportements de loisirs, en fonction du développement économique et des innovations techniques.

Le caractère hétérogène de ces phénomènes paraît évident : hétérogène par le niveau de la réalité sociale auquel ils se situent, par les sujets, par les perspectives d'analyse, les cadres théoriques, les méthodes et techniques de recherche qu'exigerait leur étude. Pour ne donner qu'un exemple de la diversité des instruments d'analyse requis : ils vont de l'analyse de contenu à celle du fonctionnement de la société, de l'analyse des systèmes de valeurs à l'étude ethnologique des milieux sociaux et aux enquêtes quantitatives.

A cette hétérogénéité de phénomènes sociaux couverts par la notion vulgaire du temps libre s'ajoute encore le fait que ceux-ci paraissent mal articulés les uns avec les autres. Entre l'expérience subjective du loisir et le temps libre conçu comme champ d'action politique, économique, organisationnel, il y a, certes, un rapport. Mais la distance entre ces deux phénomènes dont l'étude demande des instruments d'analyse entièrement différents, est si grande, que le lien tend à disparaître.

TROIS CONCEPTIONS DE LA SOCIOLOGIE :

LEURS RAPPORTS AVEC LE CHAMP D'ÉTUDE DE LA SOCIOLOGIE DU TEMPS LIBRE

Pour mieux définir le champ d'étude spécifique de la sociologie du temps libre, interrogeons-nous sur ses rapports avec la sociologie générale. Considérons trois conceptions de la sociologie :

- Les rapports entre la société et un phénomène social, dans notre cas le temps libre ou les loisirs, constituent l'objet d'étude de la sociologie.
- L'objet d'étude privilégié de la sociologie sont les systèmes et les institutions.
- L'objet d'étude propre de l'analyse sociologique est l'acteur social.

I. Rapport entre société et temps libre

1. LA VIE SOCIALE DANS L'ESPACE ET DANS LE TEMPS : PROBLÈMES COMMUNS A LA SOCIOLOGIE DU TEMPS LIBRE ET LA SOCIOLOGIE URBAINE

Nous avons vu la multiplicité des rapports qui lient la société et le temps libre. Pour illustrer les difficultés rencontrées dans la

construction de l'objet de recherche, comparons-les aux problèmes qui se posent à la sociologie urbaine.

La sociologie urbaine a pour objet l'étude de la vie sociale dans le cadre d'une ville, donc dans ses rapports avec l'espace. La ville embrassant désormais tous les problèmes de la vie sociale, un certain nombre de sociologues soutiennent que la sociologie urbaine se serait transformée en sociologie générale, faute d'un champ d'étude spécifique.

La sociologie du temps libre est confrontée à des problèmes analogues. Elle s'occupe de la vie sociale dans un certain espace de temps : le temps dont on peut disposer librement, lié par des liens innombrables à presque tous les domaines de l'existence. Nous avons constaté l'hétérogénéité des phénomènes sociaux couverts par la notion vulgaire du temps libre, la multiplicité des sujets abordés. Ici encore, le temps libre semble *s'évanouir* en tant que champ d'étude d'une sociologie particulière, cette fois-ci non pas par l'absence de questions pertinentes posées par les sociologues comme nous venons de le constater, mais par la multiplicité et la diversité même des liens du temps libre avec la société, ainsi que par l'absence d'un système conceptuel cohérent permettant de procéder à une étude explicative de ces liens dans une perspective propre.

2. UN PROBLÈME MÉTHODOLOGIQUE : LE DÉCOUPAGE ACTUEL DE LA SOCIOLOGIE EN BRANCHES SPÉCIALISÉES (PROBLÈME DES CRITÈRES)

Contrairement à la sociologie du temps libre, la sociologie urbaine dispose d'une tradition théorique bien établie. Cette tradition lui a permis de s'interroger sur sa propre existence. Les résultats de ces réflexions ont abouti à la mise en question du découpage actuel de la sociologie en branches spécialisées, en tant que moyen heuristique, regroupant des sujets, des niveaux et perspectives d'analyse, des cadres théoriques disparates.

Le sociologue du temps libre ne peut que rejoindre le sociologue urbain lorsque celui-ci s'interroge sur l'opportunité d'un tel découpage. La constitution d'un savoir cumulatif serait-elle facilitée si l'analyse *verticale*, incluant dans une branche spécialisée de la sociologie tous les sujets allant des attitudes et des expériences subjectives jusqu'au fonctionnement de la société, était complétée par des analyses *horizontales* ? Celles-ci regrouperaient des phénomènes sociaux qui se situent au même niveau, tels que les représentations collectives, les expériences subjectives dans les diverses

sphères de l'existence (travail, loisir, vie familiale, etc.), les problèmes d'organisation qui se posent dans divers secteurs. De telles analyses horizontales permettraient d'employer dans différents domaines des orientations d'analyse, des cadres théoriques, des méthodes et techniques de recherche identiques. On peut se poser la question de savoir s'il n'est pas opportun de compléter les critères *empiriques* ou *substantiels* actuellement en vigueur pour constituer des branches spécialisées de la sociologie par d'autres critères d'ordre *théorique* et *méthodologique*.

II. Le temps libre, institution et système

1. COMPARAISON AVEC UNE AUTRE INSTITUTION : LA RELIGION. LA RELIGION ET LE TEMPS LIBRE EN TANT QU'OBJET DE L'ANALYSE SOCIOLOGIQUE

a. L'objet d'étude de la sociologie religieuse, d'après J. Wach

En réfléchissant sur le fait que le loisir est d'abord et surtout une expérience subjective, un rapport philosophique avec le temps et la liberté, nous avons été amenée à chercher des points de contact avec la sociologie religieuse, surtout telle qu'elle a été pensée par J. Wach.

Celui-ci distingue notamment l'*expérience* de l'*expression* religieuses. Il parle de l'*objet* de l'expérience (le sacré, la réalité ultime), de l'*unité* de cette expérience (dont les diverses formes ne seraient que des modalités), de son caractère *universel*, défini par plusieurs critères fondés entre autre sur des résultats de recherches ethnologiques. Il montre que, d'après certains sociologues, l'expérience religieuse est considérée comme ayant un caractère surtout *collectif*, par d'autres comme un phénomène *individuel* ; il met en lumière l'évolution de ces deux thèses en les illustrant par des exemples historiques.

Wach oppose la *diversification* de l'*expression*, qui serait l'objet spécifique des sciences religieuses, à l'*unité* de l'*expérience* religieuse. Il analyse les diverses formes de cette expression :

- théoriques (mythes, doctrine, théologie),
- pratiques (actes religieux : culte, morale, sacrements),
- sociologiques (les *fonctions* de l'expression religieuse : souder le groupe ; les *moyens* employés : la foi, le culte, les disciplines communes).

Il analyse divers *types de groupes* dans leurs rapports avec la

religion, leurs *principes de différenciation* internes et externes ; les rapports des groupes avec divers *types de sociétés* et avec l'*État* (opposition entre sociétés religieuses et profanes).

Ces analyses aboutissent à une typologie des groupes religieux et des rapports entre la société et la religion. Elles se placent dans une vaste perspective incluant des considérations sur les civilisations, les périodes historiques, les religions de types divers.

La sociologie du loisir pourrait envier la mise en forme théorique et l'ampleur du champ d'étude de la sociologie de la religion, dont les divers éléments s'articulent les uns avec les autres. Nous n'entrons pas dans une comparaison détaillée des différences entre ces deux branches de la sociologie, d'autant plus que certaines catégories distinguées par Wach ne sont pas applicables à la sociologie du temps libre. L'objet d'étude de cette dernière n'inclut

- ni les mythes (du moins pas des systèmes de mythes),
- ni une doctrine, ni une foi (sauf dans les phénomènes tels que celui de Johnny Halliday ou lorsque la sociologie du temps libre se transforme en philosophie sociale),
- ni des disciplines communes (sauf dans des activités particulières, telles que les sports, ou dans les rites impliqués dans certaines fêtes ou cérémonies, ou dans les loisirs familiaux).

La sociologie religieuse est centrée sur l'étude des groupes religieux et sur l'analyse de leurs rapports avec divers types de sociétés et l'*État*, tandis que les problèmes fondamentaux de la sociologie du temps libre se posent au niveau micro-sociologique. Constatons encore que l'influence politique, morale, sociale et culturelle des groupes de loisirs est bien moindre que celle des puissants groupes religieux. Fortement organisé et institutionnalisé, éternel, comme le monde, et universel, le phénomène religieux constitue un objet d'étude privilégié de la sociologie, sans commune mesure avec la problématique du temps libre telle qu'elle se présente aujourd'hui.

b. *Le champ d'étude d'une sociologie du temps libre dérivé de la sociologie religieuse (avec considération particulière des possibilités d'analyse en termes d'institution, de système, d'acteur social)*

Nous pouvons, toutefois, emprunter à la sociologie religieuse certaines catégories. Ainsi nous est-il possible d'adopter la distinction

entre *expérience subjective* et *formes d'expression*, de préciser diverses formes d'expression, de considérer les comportements de loisirs comme *objectivation de l'expérience subjective*. Nous pouvons nous interroger sur les *acteurs* ou *groupes sociaux* et sur les *fonctions* du temps libre.

En apportant quelques modifications au modèle d'analyse dérivé de la sociologie religieuse, nous obtiendrons un champ d'étude de la sociologie du temps libre que nous présentons sous la forme du schéma suivant :

Le champ d'étude de la sociologie du temps libre

- I. L'expérience subjective du loisir
- II. Formes d'expression
 1. philosophiques (idéologies)
 2. psychologiques (fonctions du loisir, des loisirs, du temps libre) ou relevant de la psychologie collective (représentations collectives)
 3. sociologiques.
 - a. Le temps libre, institution et système :
 - aspects et processus de l'institutionnalisation,
 - le temps libre, champ d'action et d'organisation de divers sous-systèmes sociaux et groupes sociaux,
 - activités de loisirs organisés, constitués en systèmes d'action et de relations sociales,
 - deux conceptions du contexte des loisirs : systèmes d'action et de relations sociales concrets ; ou référence à un système conceptuel emprunté à d'autres disciplines,
 - deux conceptions de la vie privée : système d'action et de relations sociales ; ou système d'activités et d'habitudes obéissant à une logique propre, le temps libre et les loisirs étant parties constitutives de la vie privée.
 - b. Les acteurs sociaux :
 - L'*homo sociologicus* et son antithèse, l' « homme du loisir »,
 - les acteurs sociaux concrets et abstraits.
 - c. Les comportements de loisirs (l'objectivation de l'expérience subjective) :
 - les comportements de loisirs, variable macrosociologique,

- les comportements de loisirs au niveau de l'acteur social,
 - l'évolution des comportements de loisirs en fonction du développement économique et d'innovations techniques.
- d. Durée et répartition du temps libre, leur évolution en fonction du développement technico-économique.
- e. Les fonctions macro-sociologiques du temps libre.

Dans le schéma de la problématique substantielle du temps libre que nous venons d'exposer, nous retrouvons approximativement les mêmes phénomènes sociaux que nous avons déjà rencontrés lors de notre analyse de la notion vulgaire du temps libre. La présentation schématique nous a donné l'occasion de montrer, d'une façon synthétique, les limites dans lesquelles la problématique du temps libre peut être conçue en termes d'institution, de système, d'acteur social, dans quelle mesure elle peut être considérée comme faisant partie des objets d'étude privilégiés de l'analyse sociologique auxquels correspond une conception théorique de la société, de l'action sociale ou des rapports entre la société et l'individu.

Nous procéderons maintenant à une analyse plus détaillée du temps libre conçu comme système et institution.

2. LE TEMPS LIBRE, INSTITUTION

a. *Divers aspects de l'institutionnalisation du temps libre*

Si nous prenons comme champ d'étude privilégié de la sociologie les institutions, la sociologie du temps libre apparaît bien défavorisée par rapport à d'autres branches de la sociologie, dont l'objet d'étude sont des institutions fort anciennes, telles que la famille, la religion, le droit. En fait, le temps libre est parmi les institutions les plus jeunes de l'humanité, son origine étant liée à l'apparition des sociétés industrielles.

Toutefois, malgré son origine récente, le temps libre a été institutionnalisé, bien que d'une façon quelque peu contradictoire, sous plusieurs aspects :

- juridique : en tant que droit de l'homme, inscrit dans la Charte des Nations Unies, et, sous une forme ou sous une autre, dans les constitutions des pays

industrialisés ; en tant qu'objet de la législation ou de conventions collectives (limitation des heures de travail, interdiction de principe du travail dominical, introduction de la semaine des cinq jours, droit aux vacances, etc.) ;

- économique : en tant que champ d'investissements industriels et marché important ;
- socio-culturel et pédagogique : comme champ d'organisation et d'action socio-culturelle de diverses organisations officielles et officieuses ;
- politique : comme domaine de la planification ;
- scientifique : comme domaine de la recherche sociologique ;
- moral et philosophique : comme objet d'exhortations, de prescriptions, de recommandations de divers groupes sociaux ou institutions, parmi lesquelles l'Église catholique, les franc-maçons, certains groupes d'intellectuels et, dans les pays socialistes, le régime politique qui contrôle jusqu'à l'emploi du temps privé.

Notons en particulier que, dans tous ces aspects, sauf l'aspect juridique (en tant que droit de l'homme), le temps libre a été institutionnalisé à cause de son caractère instrumental pour atteindre les objectifs que les divers sous-systèmes sociaux concernés se sont fixés.

Remarquons aussi le peu d'intérêt porté à l'institutionnalisation du temps libre par les organisations chargées de l'éducation formelle et informelle (école et famille) et par les syndicats. Il semble que dans les familles et à l'école l'orientation du travail et de la réussite prédomine. La formation de l'individu, sa transformation en acteur social ont davantage pour objet l'intériorisation des responsabilités professionnelles et extra-professionnelles, la préparation au rôle de travailleur et de citoyen, la stimulation à la promotion sociale individuelle, que l'éveil d'attitudes qui permettraient de se situer dans la société contemporaine. La préparation à l'utilisation des loisirs ou aux jouissances offertes par la société d'abondance semble encore aujourd'hui, sinon absente, du moins considérée comme d'une importance secondaire par le système éducatif.

De même, l'idée de Léo Lagrange de fonder des syndicats de loisir correspondant aux syndicats de travail n'a pas été réalisée par les puissantes organisations syndicales, si ce n'est par le grand syndicaliste allemand Böckler, dont les idées et les réalisa-

tions dans ce domaine n'ont pas eu de développement ultérieur. Les syndicats ont créé en Allemagne des institutions de recherches économiques efficaces, indépendantes des universités, mais ils n'ont pas abordé d'une façon plus approfondie l'étude des problèmes socio-culturels et des loisirs, considérés vraisemblablement encore comme secondaires ou prématurés dans les sociétés dites d'abondance.

b. Processus d'institutionnalisation

Une étude du temps libre en tant qu'institution doit tenir compte du processus d'institutionnalisation. Nous en distinguerons deux aspects : l'institutionnalisation par la loi, d'une part, par la coutume, d'autre part. Nous interpréterons cette dernière dans le sens le plus large du terme, comme habitude prise par les sociétés industrielles de compter avec le temps libre, à des degrés divers, de le considérer comme champ d'action ou objet de préoccupation, selon les sous-systèmes sociaux considérés, de consacrer son existence en l'incluant dans la série des problèmes à résoudre.

Nous pouvons distinguer encore d'autres processus d'institutionnalisation, d'après les acteurs qui s'en chargent. L'un est l'œuvre de la société et de ses sous-systèmes, voire des classes dirigeantes. L'autre, partant de la base, s'appuie sur des groupes spontanés ou sur des groupes formels de loisirs, tels les divers types d'associations de loisirs. L'importance de ce dernier processus semble limitée, dans la mesure où un certain nombre d'enquêtes montrent une corrélation étroite entre statut socio-professionnel et participation aux groupes et associations de loisirs ; plus le statut socio-professionnel est élevé, plus il y a participation. Bien sûr, de telles associations ont des fonctions d'intégration, de mobilité sociale, de brassage entre strates sociales différentes ; mais pour certaines catégories sociales, telle la classe ouvrière et certains groupes marginaux, la famille et le voisinage restent infiniment plus importants comme cadre des loisirs. Nous parlerons plus loin encore de la vie privée comme cadre privilégié des loisirs et de l'importance de son étude pour la compréhension de la problématique du temps libre.

- c. *Passage de la conception du temps libre, institution, à sa conception instrumentale comme champ d'action organisatrice de divers sous-systèmes sociaux et groupes sociaux. (Exemple : le temps libre, champ d'action et d'organisation socio-culturelle.)*

Lorsque le temps libre a été institutionnalisé comme champ d'action ou d'organisation il devient l'objet de l'action organisatrice de la société, de ses sous-systèmes ou de groupes sociaux spécifiques. L'objet de l'analyse sociologique, ce sont alors les divers aspects de l'action organisatrice conçue comme système d'action et de relations sociales. Une analyse sociologique classique s'impose.

Nous parlerons ultérieurement de la conception économique du temps libre considéré comme champ d'investissement et marché important. Ici nous nous limiterons à illustrer l'analyse de l'action organisatrice en prenant comme exemple l'animation. Il va sans dire que, considéré comme champ d'action socio-culturelle ou autre, la conception du temps libre devient instrumentale : le temps libre de fin ultime se transforme en moyen. Dans le cas précis, il devient pour l'animation un moyen parmi d'autres pour atteindre ses objectifs. C'est l'animation qui constitue un système d'action, de relations sociales, de normes et valeurs, et non pas le temps libre ou les loisirs.

Ébauche d'une analyse sociologique de l'animation

Le point de départ d'une telle analyse serait le cadre historique, philosophique ou idéologique qui est à l'origine de l'idée suivante : fonder l'éducation populaire sur l'animation. Deux tendances de l'animation se sont développées, fondamentalement différentes par leurs objectifs et leurs principes d'orientation. D'une part, l'objectif est d'éveiller le sens des responsabilités morales et civiques, responsabilités qui s'apprennent notamment par des activités de loisirs entreprises en commun. D'autre part, l'animation a pour but l'éducation culturelle : diffuser le goût de la culture, rendre la littérature, l'art, la musique accessibles au plus grand nombre.

Une analyse sociologique de l'animation inclurait : la formation professionnelle donnée aux animateurs, leur origine sociale, leurs attitudes vis-à-vis de l'animation et vis-à-vis de l'école qui les a formés, leur engagement dans le travail. Fondée sur une philosophie sociale et sur une philosophie de l'homme, l'animation s'insère en tant qu'action socio-culturelle délibérée dans un cadre spécifique concret, telle une communauté locale. L'analyse sociologique serait centrée sur le fonctionnement de l'animation dans ce cadre. Elle

examinerait la constellation politique (correspondant ou contraire à l'idéologie de l'animation), les disponibilités économiques de la communauté locale, les rapports entre l'animateur et les notables du pays, notamment le maire et les représentants de l'Église ; le pourcentage des jeunes participant à l'animation, leur origine sociale, leur niveau d'instruction, les motivations de leur participation ; les rapports entre l'animateur, les jeunes et leurs familles ; ceux triangulaires entre le Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports, le maire de la communauté et l'animateur ; les représentations que les différents responsables et la population se font des objectifs de l'animation ou qu'ils assignent aux Maisons des Jeunes. Enfin, s'imposerait une étude comparative de la réussite respective des deux types d'animation, conçus soit comme éducation morale et civique, soit comme éducation culturelle, dans des milieux déterminés.

3. APPLICATION DE LA NOTION DE SYSTÈME A LA PROBLÉMATIQUE DU TEMPS LIBRE

Préalables

a. *La liberté et le temps*

Les deux notions de liberté et de temps, dont se compose le concept du temps libre, ne se prêtent guère à une analyse en termes de système.

La liberté, définie dans la réalité existentielle en général par la multiplicité des possibilités, des choix, des situations, des expériences, des comportements, ne saurait être conçue, ni en termes de mécanismes de fonctionnement et de rapports d'interdépendance caractéristiques des éléments d'un système, ni comme un système d'habitudes ou d'activités. Le temps, par définition, évolue. Ce n'est que l'utilisation du temps libre qui peut constituer un système d'activités et d'habitudes obéissant à une logique propre.

b. *Difficulté de concevoir la problématique du temps libre en termes de système. Comparaison avec d'autres disciplines sociales*

Les difficultés que rencontre la sociologie du temps libre pour constituer un savoir cumulatif, viennent en partie du fait qu'elle

ne peut que difficilement adopter la conception théorique de la société en termes de système élaboré par la sociologie générale.

L'ethnologie peut étudier le système de la parenté ou le système des mythes. La sociologie du travail a trait à des systèmes, comme l'entreprise avec ses sous-systèmes économique, technique, social, d'organisation, de décision. La sociologie politique concerne un système de relations sociales, nationales ou internationales, un système d'action. La sociologie de la stratification sociale analyse le système hiérarchique de l'organisation de la société. Nous ne mentionnons que ces quelques domaines parmi d'autres, pour mettre en lumière les difficultés spécifiques que rencontre la sociologie du temps libre.

Trois types de systèmes dans leurs rapports avec la sociologie du temps libre

Nous discuterons brièvement trois types de systèmes auxquels correspondent des modes d'analyses différents :

- systèmes d'action et de relations sociales (analyse sociologique classique),
- systèmes d'activités et d'habitudes obéissant à une logique propre, dont l'étude exige l'utilisation d'une méthodologie complexe,
- référence à un système conceptuel expliquant des corrélations partielles entre comportements de loisirs et variables situationnelles.

1° Systèmes d'action et de relations sociales (Analyse sociologique classique)

Lors de notre aperçu sur les diverses orientations de la sociologie du temps libre nous avons parlé de l'éclatement de cette dernière. Nous avons constaté que l'étude de certaines activités de loisirs organisés a donné lieu à l'établissement de sociologies autonomes. Constituant de véritables systèmes d'action et de relations sociales, ces activités se prêtent à des analyses sociologiques classiques. Elles concernent le fonctionnement, à divers niveaux de la réalité sociale (local, national, international), d'institutions ou d'activités organisées tels que le sport, les mass media, le tourisme, les vacances, la lecture, les associations volontaires. Ce type d'analyse a donné lieu à d'excellentes études, notamment dans le domaine du sport. Mais la problématique du temps libre ou des loisirs n'en

constitue qu'un aspect secondaire : l'objet d'étude est le fonctionnement d'un sous-système social.

Dans d'autres études, l'attention est centrée sur les mécanismes de fonctionnement de la société considérée comme un système social. De telles études analysent, par exemple, les rapports entre sous-systèmes sociaux (économique, politique, socio-culturel) dans le cadre du fonctionnement d'une société libérale. Nous donnerons dans l'un des chapitres suivants quelques exemples de ce type d'analyse, dont l'objet d'étude est la politique culturelle ou du loisir, vue dans une perspective de philosophie politique, dans une démocratie occidentale.

Il serait possible de concevoir de la même manière la vie privée, cadre social le plus important des comportements de loisirs, comme un système d'action et de relations sociales. L'analyse sociologique spécifierait le contexte social (famille, groupes informels, amis, voisinage, rencontres occasionnelles, l'absence d'un cadre social dans le cas des marginaux ou des déracinés touchés par la mobilité géographique ou sociale). Elle définirait la vie privée par rapport à la vie professionnelle et à la vie publique, mettant en lumière les rapports entre ces trois secteurs de l'existence conçus comme sous-systèmes sociaux. Elle préciserait les traits caractéristiques de ces secteurs et les attentes de rôles, souvent contradictoires, qu'ils posent à l'individu, situé à leur intersection. Nous reviendrons sur ce sujet. Notons encore que dans de telles analyses le temps libre ne serait considéré que comme partie constituante de la vie privée conçue comme un système.

D'autres contextes concrets des comportements de loisirs peuvent être envisagés en termes de systèmes d'action et de relations sociales et être analysés comme tels, par exemple maisons de retraite, prisons, hôpitaux, entreprises, armée et, surtout, communautés locales. En général, les loisirs ne sont qu'un des sujets étudiés dans de telles analyses. Lorsque, dans ce cadre, les comportements de loisirs constituent l'objet d'étude principal, la recherche acquiert, en général, un caractère purement empirique et appliqué. L'analyse sociologique classique en termes de système est alors abandonnée.

Mentionnons, toutefois, une exception. L'une des meilleures recherches sur les loisirs, effectuées dans un contexte concret — une communauté locale anglaise —, est celle de S. Rowntree et R. Lavers publiée dans leur ouvrage *English Life and Leisure*. Les auteurs ont réalisé cette recherche dans les années 50, avec la méthodologie de l'époque. Bien que la conception de la commu-

nauté locale comme système d'action et de relations sociales en rapport avec les individus et la société globale reste implicite, Rowntree et Lavers ont effectivement étudié la communauté en tant que telle. Ils ont procédé à des analyses micro et macro-sociologiques de la communauté anglaise qu'ils ont complétées par une ébauche de recherche comparative dans les pays scandinaves.

Dans leur étude de la communauté anglaise, Rowntree et Lavers ont utilisé des statistiques concernant les dépenses de loisirs, incluant non seulement les loisirs dits « positifs », mais aussi les dépenses consacrées aux boissons, au *gambling*, aux tiercés de toute sorte. Ils ont mis en évidence l'incidence de ces sommes, très importantes, modifiant la structure de la demande, sur le budget national, sur la structure de la production, et, par là, sur la répartition de la main-d'œuvre entre industries productives et improductives. D'autre part, par l'étude de cas, Rowntree et Lavers ont tenté de saisir l'expérience subjective des loisirs, leur signification pour les individus. Notons toutefois que, dans cette étude, c'est le cadre des loisirs qui est considéré comme un système, et non pas les comportements de loisirs.

2° La vie privée, système d'activité et d'habitudes obéissant à une logique propre

La vie peut encore être conçue comme un système d'activités et d'habitudes, dans lequel les comportements de loisirs sont une fois de plus intégrés. L'unité de recherche est, dans ce cas, l'individu ou l'acteur social individuel.

Si la sociologie religieuse s'interroge sur l'objet de l'expérience religieuse, sur son caractère d'unité ou d'universalité, la question fondamentale pour la sociologie du temps libre nous paraît être tout autre. Elle aurait plutôt intérêt à s'interroger sur l'importance respective accordée par les individus aux diverses expériences de la vie quotidienne, telles que le travail, les loisirs, la vie familiale, les responsabilités extra-professionnelles, la consommation ou la jouissance que confère le prestige social. Le problème qui se pose aux sociologues nous semble être celui de savoir quel est le système de valeurs des hommes, où se situe leur engagement dans l'existence, quelle est la place qu'ils accordent aux loisirs dans leur système de valeurs — place qui est à la fois fonction de leur position dans la structure sociale, de leur situation sociale, familiale, économique, professionnelle, de leur niveau d'instruction, des conditions de travail, des possibilités de loisirs offertes. Le peu que nous en

sachions par les enquêtes suggère que les loisirs, tout en étant une expérience importante, restent encore un phénomène d'ordre secondaire.

On ne saurait comprendre l'expérience subjective du loisir et les comportements de loisirs — et nous nous référons à la pensée de M. Weber — sinon en les plaçant dans l'ensemble des comportements humains. Il paraît, en fait, que la vie privée obéisse à une logique propre, qu'elle forme un système où les diverses activités quotidiennes sont en rapport d'interdépendance, d'une part les unes avec les autres, d'autre part avec la répartition globale du temps quotidien. Mais cette logique déterminant l'utilisation du temps privé nous apparaît relever assez peu d'une économie du temps telle qu'elle prédomine, en revanche, dans l'emploi du temps social. La répartition du temps privé nous semble davantage refléter l'intériorisation de l'ordre social, du système des normes et valeurs de la société et des groupes d'appartenance, et obéir à un jeu subtil qui s'établit entre types de responsabilités et formes d'engagement dans l'existence. Nous renvoyons à une discussion détaillée de ce sujet dans le chapitre que nous avons consacré aux recherches sur les budgets-temps.

D'autres enquêtes ont montré que les comportements de loisirs constituent un système d'habitudes. Il semble que chaque individu ait une gamme plus ou moins étendue d'activités qui occupent son temps libre et qu'il continue de choisir comme si d'autres possibilités de loisirs n'existaient pas. Plus le statut socio-professionnel est élevé, plus large s'avère cette gamme d'activités. De temps à autre, certaines innovations techniques font irruption dans ces habitudes bien établies, telles la télévision, la voiture, ou des acquis sociaux comme les vacances ; de nouvelles habitudes se forment à un autre niveau. Bien sûr, dans son temps libre, l'homme a souvent la possibilité de choisir ses activités ; mais la marge de liberté dont dispose l'acteur social, conditionné par sa situation et par l'intériorisation des normes de son groupe, paraît en fait assez étroite. En témoigne, peut-être, à l'époque actuelle, la place énorme qu'occupe la télévision.

Nous ne résumons ici que très brièvement les méthodes et perspectives d'analyses qui, à notre avis, se prêteraient à l'étude de la vie privée conçue comme système d'activités et d'habitudes. Nous les avons exposées dans le chapitre sur les budgets-temps. Pour saisir la logique de la vie privée, l'étude de cette dernière devrait inclure le relevé des budgets de famille, des budgets-temps, de variables subjectives dénotant l'engagement dans l'existence (indi-

cateurs subjectifs et objectifs) ; elle devrait nous renseigner sur les divers types de responsabilités incombant aux individus, sur leur situation individuelle et contextuelle, sur leurs systèmes de normes et valeurs. Une enquête ethno-sociologique s'imposerait, du type de celles effectuées par P. Bourdieu, situant les conduites dans un milieu concret, tout en permettant de dégager les significations subjective et objective des comportements. La psycho-analyse pourrait contribuer à éclaircir la signification subjective de l'expérience du loisir.

3° Référence à un système conceptuel

Souvent un système conceptuel ou de propositions est utilisé pour expliquer les rapports entre certains comportements de loisirs et une ou plusieurs variables situationnelles.

Nous avons déjà démontré que la sociologie du temps libre est incapable d'établir un tel système conceptuel à partir d'une notion définie d'une façon résiduelle et négative ; qu'elle est obligée d'emprunter les systèmes de propositions explicatives à d'autres disciplines qui peuvent concevoir leur problématique dans un cadre théorique. Mentionnons à titre d'exemple la sociologie de la stratification et de la mobilité sociales, la théorie des cycles de vie*, l'écologie humaine, la démographie, la théorie de la socialisation et des groupes de référence.

4. RÉSUMÉ

En résumant, nous nous étions demandé dans quelle mesure le temps libre fait partie des objets d'études privilégiés de l'analyse sociologique : institutions et systèmes. Nous avons rencontré :

- La conception du temps libre comme champ d'action ou d'organisation. L'objet d'étude était alors l'action organisatrice et la conception du temps libre se faisait instrumentale — sauf dans le cas du domaine juridique.
- Des loisirs spécifiques organisés en systèmes d'action et de relations sociales : la problématique du temps libre n'était alors plus qu'un aspect secondaire de l'analyse.
- Le contexte concret des comportements de loisirs conçu en

* Faute de terme équivalent en français, nous proposons d'adopter l'expression anglo-saxonne « cycles de vie » pour désigner la succession de la jeunesse, de l'âge adulte et de la vieillesse.

termes de système d'action et de relations sociales (c'était le contexte et non les comportements de loisirs qui constituait un système).

- La vie privée, considérée soit comme système d'action et de relations sociales en tant que cadre spécifique des loisirs, soit comme système d'activités et d'habitudes obéissant à une logique propre. Le temps libre ou les comportements de loisirs n'étaient alors plus un domaine autonome ni de l'existence ni de la recherche.
- L'absence d'un système conceptuel ou d'un système de propositions explicatives permettant d'interpréter les comportements de loisirs dans un cadre théorique propre à la sociologie du temps libre.

III. *L'acteur social, objet privilégié de l'analyse sociologique*

1. L'HOMO SOCIOLOGICUS ET SON ANTITHÈSE, L' « HOMME DU LOISIR »

D'après R. Dahrendorf, l'objet propre de l'analyse sociologique est l'*homo sociologicus*. C'est l'homme qui se trouve en face de la société et qui est formé par elle. Exposé aux mécanismes de la socialisation dans un certain milieu, il s'est transformé d'individu en acteur social par l'intériorisation des attentes de rôles.

A la construction idéaltypique de l'*homo sociologicus* — l'homme agissant conformément aux attentes de rôles intériorisées — s'oppose son antithèse, l' « homme du loisir ». Affranchi des contraintes extérieures et intériorisées, débarrassé de la socialisation reçue, il se serait retransformé d'acteur social en individu, libre de disposer de ses loisirs à son gré.

A supposer que l'*homo sociologicus* serait l'objet d'étude propre de la sociologie, son antithèse l' « homme du loisir », serait en tant qu'objet de l'analyse sociologique un non-sens. Il ne saurait faire l'objet d'une telle analyse que dans la mesure où il est resté acteur social, lié à la société par mille contraintes. Le champ d'étude d'une sociologie du temps libre serait justement les contraintes empêchant l'individu de s'affranchir, dans son temps libre, de son statut d'acteur social, ou encore, tout au plus, les possibilités de loisirs offertes par la société. Nous sommes ainsi renvoyés aux contre-concepts qui définissaient les limites du temps libre et de la liberté du choix des activités. L'analyse sociologique étudierait les rapports entre les contre-concepts et les comportements de loisirs de

l'acteur social qui, lui, reste soumis à l'intériorisation des contraintes imposées par la société. Mais de telles études relèveraient davantage de la théorie des rôles, de la socialisation, de la stratification et de la mobilité sociales, de la consommation, des cycles de vie que d'une sociologie du temps libre.

Si nous acceptons la théorie de l'*homo sociologicus* de Dahrendorf, la possibilité de l'existence d'un champ d'étude spécifique de la sociologie du temps libre devient extrêmement problématique, du moins au niveau de l'analyse micro-sociologique. Faut-il considérer le peu de savoir cumulatif acquis jusqu'ici par la sociologie du temps libre comme une confirmation de la théorie de l'acteur social, théorie des rapports entre la société et l'individu développée par Dahrendorf ?

2. APERÇU SUR LES ACTEURS CONCRETS ET ABSTRAITS IMPLIQUÉS DANS LA PROBLÉMATIQUE DU TEMPS LIBRE

Considérons les acteurs sociaux, objet d'étude privilégié de la sociologie, encore à un niveau plus concret, en tant que contribution à une précision de la problématique substantielle de la sociologie du temps libre.

Cette dernière ne peut centrer son analyse sur une typologie des acteurs ou groupes sociaux, à l'instar de la sociologie religieuse. Nous ne pouvons donner qu'un aperçu sur les acteurs concrets qui, d'une façon ou d'une autre, prennent part aux activités du temps libre. Se situant à divers niveaux de la réalité sociale, ils sont en relations plus ou moins étroites les uns avec les autres, sans que l'existence de liens soit toujours nécessaire. D'autre part, nous trouverons des acteurs construits, abstractions de la réalité sociale, d'ordre logique ou statistique.

Citons parmi les acteurs :

- La *personnalité* ou l'*individu*, l'*acteur social individuel*. Une étude ethno-sociologique s'imposerait pour saisir l'expérience subjective du loisir, l'espérance de la liberté, les comportements de loisirs, leur conditionnement, les décalages possibles entre comportements de loisirs et expérience subjective du loisir. Rappelons ici les perspectives et méthodes de recherche que nous avons suggérées pour l'étude des loisirs lorsque nous avons parlé de la vie privée comme système d'action et de relations sociales et comme systèmes d'activités et d'habitudes.
- Les *familles* et les *milieux d'appartenance*, acteurs collectifs

qui constituent en général le contexte le plus important des comportements de loisirs.

- Les *groupes et associations de loisirs*.
- La *société* et ses *sous-systèmes sociaux*.

A ce niveau, l'objet d'étude de la sociologie du temps libre serait l'analyse de la structure, des fonctions, de l'évolution des diverses formes de l'action dans le domaine du temps libre, leur comparaison à l'intérieur d'un même pays, ou entre des pays différents par le degré de développement technico-économique et/ou par les régimes politiques.

D'autres sujets d'étude seraient l'analyse du temps libre conçu comme champ d'action dans ses rapports avec les philosophies du loisir : celle de l'évolution de l'orientation du travail et du loisir, considérée selon plusieurs catégories sociales, à divers niveaux de la réalité sociale et dans différentes périodes historiques ; l'étude de conflits, tels que les conflits entre des principes idéologiques concernant par exemple l'utilisation ou la durée du temps libre, ou d'autres dus à un décalage de l'évolution de divers sous-systèmes sociaux. Citons le développement rapide du système économique, l'évolution lente du système des normes et valeurs et du système éducatif.

L'étude de tels sujets macro-sociologiques relèverait soit de l'analyse sociologique classique, soit d'une sociologie historique, ou de la sociologie de la connaissance ainsi que d'études comparatives. Mais restant au seul niveau macro-sociologique, ce genre d'analyses ne sauraient saisir la problématique du temps libre que très partiellement.

- Les *catégories statistiques*, acteurs sociaux abstraits, figés.

Les configurations des comportements de loisirs sont les résultats d'enquêtes quantitatives (corrélations partielles, analyse multivariée, analyse factorielle, variables contextuelles).

Nous ne citerons parmi les facteurs les plus importants influençant les comportements de loisirs que les divers indicateurs de la stratification sociale, les cycles de vie, des variables écologiques, géographiques, démographiques. Notons dans ce contexte que les loisirs eux-mêmes, ou le style de vie sont si étroitement liés à la stratification sociale qu'ils sont considérés comme l'un de ses indicateurs.

- L'*opinion publique*, acteur invisible, reflétée dans les représentations collectives du loisir. Elle stimule et exprime à la fois l'espérance de la liberté liée à la notion du temps libre. Des analyses de contenu (presse, magazines, publicité) ou des